

CHARTRE DU TRAVAIL

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE



Flavie DELVAUX - Célia FRAYSSE
- Solène DISSARD - LUCAS
DEBOMY - Augustin DJADJA -
Anthony - Omar

LES MODES DE FONCTIONNEMENT / ORGANISATION



- Réunions régulières pour le suivi du projet.
- Communication ouverte et transparente.
- Attribution claire des rôles et des responsabilités.
- Utilisation d'outils de gestion de projet pour le suivi des tâches.

LES DROITS DE CHAQUE PARTICIPANT



- Droit à une communication respectueuse.
- Droit à un environnement de travail sûr et inclusif.
- Droit à une répartition équitable des tâches et des crédits.

LES VALEURS DE L'ÉQUIPE



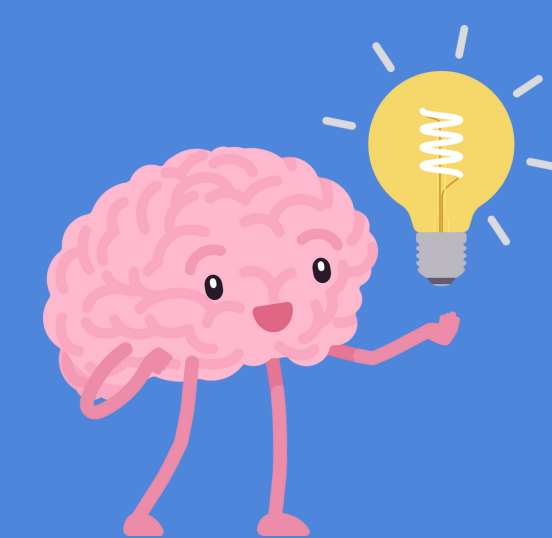
- Respect : Nous nous respectons mutuellement, nos idées et nos opinions.
- Collaboration : Nous travaillons ensemble pour atteindre nos objectifs communs.
- Intégrité : Nous agissons de manière éthique et transparente.
- Innovation : Nous encourageons la créativité et la recherche de solutions nouvelles.
- Responsabilité : Nous assumons la responsabilité de nos actions et de nos engagements.

LES DEVOIRS DE CHAQUE PARTICIPANT



- Respecter les délais et les engagements.
- Contribuer activement aux réunions et aux discussions.
- Fournir un travail de qualité.
- Partager des informations pertinentes avec l'équipe.
- Accepter les commentaires constructifs et chercher à s'améliorer.

LA PERFORMANCE



- Nous atteignons nos objectifs dans les délais impartis.
- L'ambiance de travail est positive et encourageante.
- Chacun se sent valorisé et entendu au sein de l'équipe.
- Nous faisons preuve de flexibilité et d'adaptabilité face aux défis.
- Nous tirons des leçons de nos erreurs et cherchons constamment à nous améliorer.

11/09/2023

